



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°26 du 28 septembre 2023



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02 35 59 47 50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

Finallement l'anticyclone a fait de la résistance et un temps sans pluie s'est maintenu ce début de semaine. Malgré quelques nuages, ce temps sec avec des amplitudes thermiques se maintient jusqu'à la semaine prochaine.

L'essentiel de la semaine

Carotte et céleri : 3^{ème} vol de mouche de la carotte toujours en cours sur certains secteurs. Vigilance maladies.

Chou : présence de chenilles et vigilance maladies.

Poireau : net recul des captures de thrips.

Salade : toujours des chenilles, mildiou et bactériose présents sur plusieurs secteurs.

Sommaire :

CAROTTE - CELERI :	2
CHOU - NAVET :	6
POIREAU :	9
SALADE :	12
Notes nationales biodiversité :	15
« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »	15

Plantes exotiques envahissantes : gestion intégrée en agriculture

Auteur : Mélanie Gayard - Références : Synthèse EcophytoPIC n°13

On appelle plante exotique envahissante ou PEE, une espèce exotique se développant de manière excessive en nuisant à l'écosystème dans lequel elle a été introduite. (cf. définition de l'INPN).

Aujourd'hui en France, sur 6000 espèces végétales, on compte 700 espèces exotiques naturalisées, parmi lesquelles environ une centaine d'espèces sont considérées comme invasives en France. Cela signifie que ces espèces sont dans une dynamique d'expansion rapide et forment localement des populations très denses qui ont différents types d'impacts : environnementaux, économiques et/ou sanitaires. (Source ANSES)

Dossier : <https://ecophytopic.fr/pic/pour-aller-plus-loin/plantes-exotiques-envahissantes-gestion-integree-en-agriculture>

Centre de ressources espèces exotiques envahissantes : <http://especes-exotiques-envahissantes.fr/base-documentaire/liste-despeces/#1540995188487-f9eb4a82-133e>



Liste pour la Normandie :

http://cen-normandie.fr/sites/default/files/fichiers/observatoire_eee_normandie-07-08-2019-vf.pdf

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
27 et 76		3 parcelles de céleri 1 parcelle de carotte en AB	Céleri : développement foliaire/rave à récolte
	14	3 parcelles de céleri rave 1 parcelle de carotte	
50	Mont Saint Michel	3 parcelles de céleri rave dont 1 en AB 6 parcelles de carotte	Carotte : grossissement à récolte
	Surtainville	2 parcelles de carotte 1 parcelle de céleri rave	
	Créances	5 parcelles de carotte	
	Val de Saire	3 parcelles de céleri branche 3 parcelles de carotte	

Mouche de la carotte :

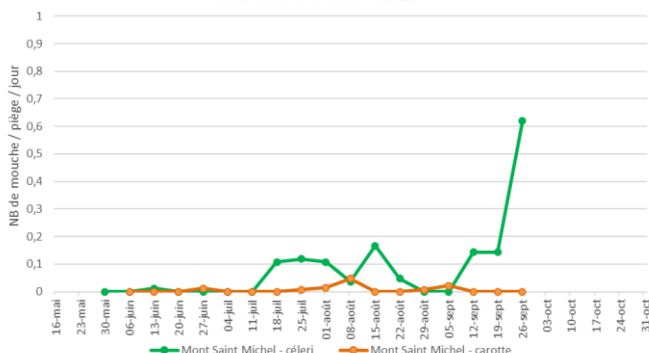
Piégeage :

Département de la Manche :

Secteur Mont Saint Michel :

Les captures sont en augmentation dans les parcelles de céleri. Une activité de cette mouche est en cours sur cette zone.

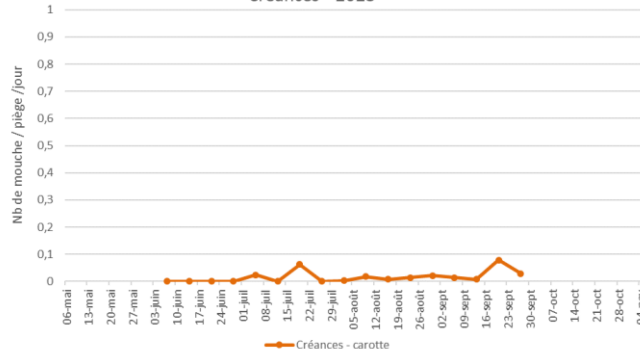
Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2023



Secteur de Créances :

Les captures de mouches de la carotte sont en recul sur ce secteur.

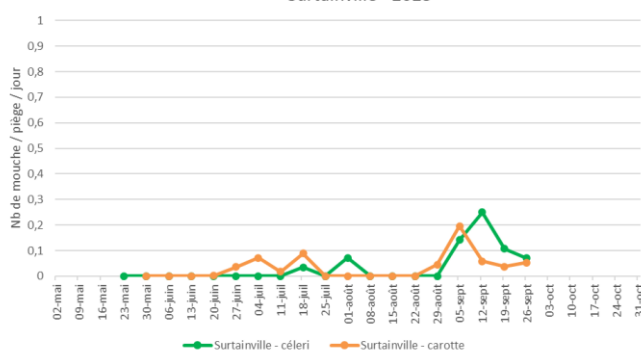
Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances - 2023



Secteur de Surtainville :

Les captures se maintiennent dans les parcelles de céleri et de carotte.

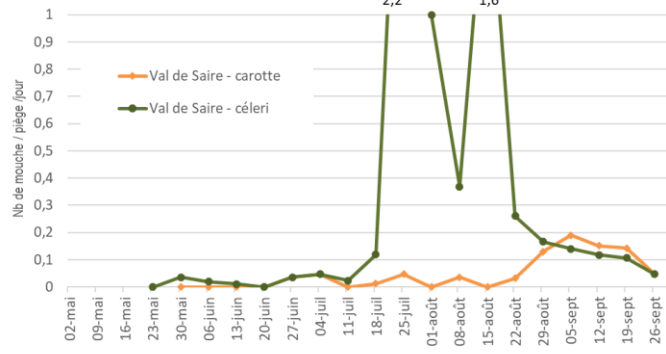
Moyenne des piégeages mouche de la carotte
Surtainville - 2023



Secteur Val de Saire :

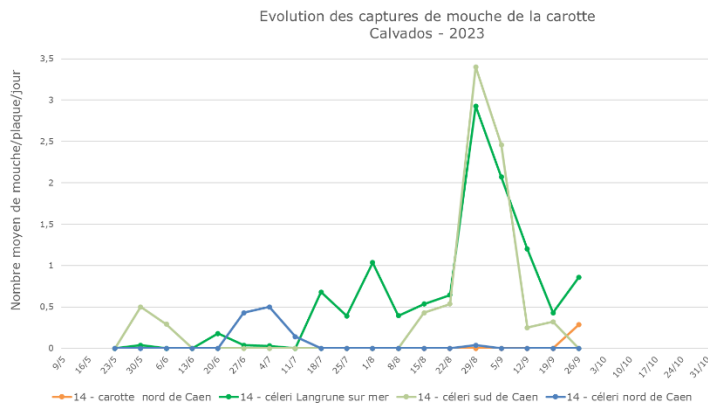
Les captures sont en recul sur ce secteur quelle que soit la culture.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire - 2023

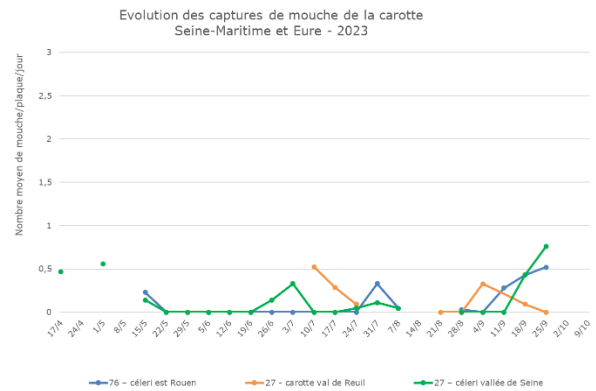


Département du Calvados :

Une augmentation des captures est observée dans deux parcelles au nord de Caen.

Départements de l'Eure et de la Seine-Maritime :

Les captures sont en augmentation dans les deux parcelles de céleri.

**Evolution du risque :**

Selon les secteurs, le troisième vol, vol d'automne, est toujours en cours. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures de carottes jusqu'à 3 semaines de la récolte.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes n'émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :**Observations :**

Il n'est pas observé de nouvelles galeries foliaires dans les parcelles de céleri branche du réseau.

Piégeage :

Quelques captures sont toujours enregistrées à Surtainville.

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri branche : durant tout le cycle à cause du risque de dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

L'activité de cette mouche est très faible.

Les larves de 2ème génération (vol de cet été) hivernent à l'état de pupes dans le sol. Le risque est très faible à nul en l'absence de piégeage.

Gestion du risque :

Prophylaxie : La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol mais attention car celui-ci favorise une plus forte hygrométrie sur la culture et accentue le risque de septoriose.

Septoriose :

Observations :

Cette maladie est en progression dans les parcelles du réseau.



Attaque importante sur céleri-rave (CA 14)



Détail des taches sur feuilles (CA 14)

Evolution du risque :

Surveillez les céleris branche, les fortes rosées actuelles ou l'irrigation sont favorables.

Le risque reste moyen sur céleri branche où les attaques dégradent le produit commercial.

Sur céleri rave, actuellement en fin de cycle, les dégâts sont limités à une faible diminution de calibre. Evolution à suivre en cas de retard de grossissement.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
- Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
- Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
- Eviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).

Alternaria :

Observations :

Cette maladie est présente dans la majorité des parcelles de carotte du département de la Manche. En cas d'absence de protection, les symptômes sont en augmentation.

Evolution du risque :

A surveiller notamment sur les cultures à fort développement foliaire et en cas de rosées persistantes. L'irrigation est également un facteur favorisant.



Symptômes d'alternaria

Gestion du risque :

https://geco.ecophytopic.fr/geco/Concept/Gestion_De_L%E2%80%99alternariose_De_La_Carotte_%28alternaria_Dauci%29_Sur_Carotte_-_Fiche_1

Sclérotinia :

Observations :

Cette maladie est signalée ponctuellement dans le Calvados en parcelles de céleri rave.

Evolution du risque :

Cette maladie est inféodée à la parcelle. Son optimum thermique se situe légèrement en dessous de 20°C. Elle est favorisée par les périodes humides et pluvieuses, l'irrigation et les fortes rosées en cas de feuillage important comme en culture de carotte. Les conditions sont moyennement favorables en fonction des rosées notamment.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Eviter les parcelles où la maladie est présente et les précédents sensibles (laitue, haricot, ...)
- Eviter de cultiver plus de trois cultures sensibles par période de 10 ans. Si la maladie est observée, pas de culture sensible pendant 4 ans sur la parcelle ;
- Enfouir les sclérotas en profondeur pour qu'ils soient plus rapidement détruits.
- Maîtriser la fumure azotée
- Eliminer les débris végétaux sains ou malades en cours et en fin de culture, ainsi que les mauvaises herbes hôtes potentiels susceptibles d'héberger ou de favoriser le développement et la conservation de ce champignon dans le sol.

Oïdium :

Observations :

Présence stable dans une parcelle.

Evolution du risque :

Les fortes amplitudes thermiques annoncées pour cette fin de semaine pourraient favoriser le développement de cette maladie. Evolution à suivre.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Choisir des variétés résistantes / tolérantes.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		3 parcelles chou	
14	Nord de Caen	3 parcelles chou	Jeunes plants à pommaison
	Mont Saint Michel	2 parcelles de navet	
50	Surtainville	1 parcelle chou	
		1 parcelle navet	
	Val de Saire	5 parcelles chou 3 parcelles navet	

Mouche du chou :

Observations :

Quelques traces de galeries très récentes ont été observées sur les jeunes navets en début de grossissement au Mont Saint Michel.

Relevé des pièges :

Quelques mouches ont été piégées au Mont Saint Michel.

Navet avec galerie de mouche du chou



		Mouche du chou				
Nb moyen de mouche/piège/semaine		Sem 35	Sem 36	Sem 37	Sem 38	Sem 39
Mont St Michel	Navet	/	Mise en place	3	3.5	1.2
	Chou	0	0	0	0	0
Surtainville	Navet	1	0	1	0	0
	Chou	0.75	0	0	0	0
Val de Saire	Navet	0	0	0	0	0

Nuisibilité :

Ce sont les larves (asticots) qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures de Brassicacées. Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/11663/Hypp-encyclopedie-en-protection-des-plantes-Delia-radicum>

Evolution du risque :

Surveillez vos plantules de crucifères racines notamment sur le secteur du Mont Saint Michel où une activité est toujours enregistrée. Laissez vos navets sous voiles. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :

Prophylaxie : La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Il convient de laisser les cultures sous voile durant tout le cycle des crucifères racines.

Chenilles :

Observations :

Hormis dans le Calvados, la présence de chenilles est notée dans sept parcelles du réseau sur 4 à 44% des choux. Il s'agit de chenilles de noctuelles et de chenilles de piérides du chou.

Dans le nord Cotentin, des chenilles de piérides du chou parasitées par un micro-hyménoptère *Apanteles sp* sont observées.

Evolution du risque :

Des chenilles sont toujours présentes dans les parcelles du réseau. Observez attentivement le feuillage et le cœur des choux d'automne afin de repérer les chenilles. **Le risque de dégâts et de souillures est présent sur les choux d'automne.** Il n'y a pas de risque pour les choux d'hiver et de printemps.



Chenille parasitée (Sileban)

Aleurode :

Observations :

Comme la semaine dernière, des aleurodes sont notées dans quatre parcelles de chou de Milan situées en ex-Haute-Normandie et dans le Calvados sur 12 à 100% des plantes. Les effectifs vont de 10 mouches blanches à plus de 100 par plante. Leur présence est en augmentation dans certaines parcelles.



Adulte d'aleurode du chou

Pour en savoir plus :

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays_de_la_Loire/022_Inst-Pays-de-la-loire/RUBR-RD-innovation/Productions-vegetales/SBT_Fiche_FOCUS_Aleurode_du_chou.pdf

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles, à la face inférieure des feuilles. Les conditions météorologiques annoncées restent favorables au développement des aleurodes.

Pucerons verts et cendrés :

Observations :

Des pucerons cendrés sont observés dans une parcelle située près de Rouen sur 32% des plantes contre 16% la semaine dernière. Ils sont également observés dans une parcelle du Calvados sur 4% des choux.

Evolution du risque :

Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les débuts de colonies sur les pommes/les fleurs de chou d'automne ainsi que l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Altise :

Observations :

Des altises sont observées uniquement en Seine-Maritime (proche de Rouen et vallée de Seine) sur 5 à 50% des choux.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

A cette période de l'année, les choux ont dépassé le stade sensible. Les altises restent en surface de la pomme et les piqûres se font uniquement sur les feuilles extérieures. Ces piqûres peuvent nécessiter un temps d'épluchage supplémentaire pour commercialiser un chou propre.

Les altises passent l'hiver sous la forme adulte qui vont chercher, dès l'automne, un abri. Veillez à bien détruire les résidus dans les parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie : Voir BSV n°9 : https://fredon.fr/normandie/sites/normandie/files/2020-01/SBT/legume/2023_BSV_Normandie%20leg_09_sem22.pdf

Limace :

Observations :

Avec les fortes rosées, la présence de limace est constatée dans une parcelle du Calvados sur 8% des pommes de chou cabus.



Limace sur pomme de chou

Evolution du risque :

Les rosées et l'humidité présentes en parcelle sont favorables à leur activité.

Gestion du risque :

https://geco.ecophytopic.fr/geco/Concept/Gestion_Des_Limaces_Sur_Chou-fleur_-_Fiche_2

Note nationale BSV - Limaces surveiller, prévenir les risques et privilégier les méthodes de lutte intégrée :

https://ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Maladies du feuillage :

Observations :

Les maladies du feuillage, *Alternaria sp.* et *Mycosphaerella brassicicola* sont en progression et touchent neuf parcelles dans le réseau.

Pour en savoir plus :

voir BSV précédent N°22

Evolution du risque :

Les températures et les fortes rosées sont favorables à l'extension de ces maladies. Observez vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

Il existe des différences de sensibilité variétale.

Pour *Mycosphaerella*, les variétés ont des sensibilités très variables à cette maladie.

Certaines variétés de choux-fleurs d'hiver et de printemps sont tolérantes ou moyennement sensibles.

Bactériose du feuillage : Nervation noire

Observations :

Des taches caractéristiques de bactériose à *Xanthomonas campestris* sont présentes dans trois parcelles du réseau.

Ces taches sont des lésions marginales chlorotiques en forme de V qui se développent sur le pourtour du limbe, provoquant une nécrose pouvant aller jusqu'au dessèchement.

Symptôme de nervation noire des crucifères



Evolution du risque :

Evolution à suivre. Observez vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

Il existe des différences de sensibilité variétale.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
27 - 76		2 parcelles	De 7-8 feuilles à récolte
		1 piégeage teigne en AB	
14		1 parcelle	
50	Mont Saint Michel	5 parcelles	
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Lingreville	1 piégeage teigne en AB	
50	Créances	6 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	7 parcelles	

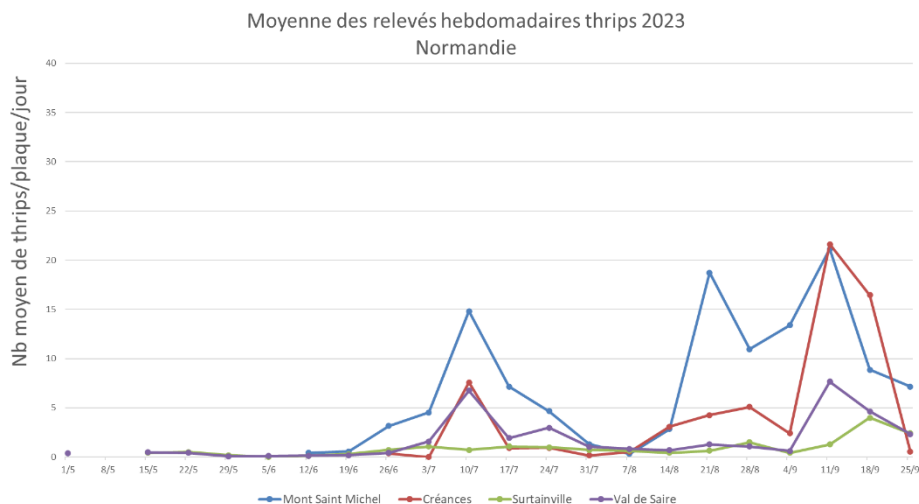
Thrips :**Observations :**

La présence de thrips dans les poireaux est toujours observée dans tous les secteurs. Cependant, il est observé une baisse des effectifs présents dans les cornets.

	Situation	Tendance
14 - Calvados	Présence de thrips sur 100% des plantes.	=
50 - Mt St Michel	Présence de thrips sur 87% des plantes en moyenne contre 88% la semaine dernière. Variable entre 56 à 100% selon les parcelles.	=
50 - Créances	Présence de thrips sur 90% des poireaux en moyenne contre 85% la semaine dernière. Variable entre 68 à 100% selon les parcelles.	= à ↗
50 - Surtainville	Présence stable de thrips dans les parcelles sur 44% des poireaux en moyenne depuis deux semaines.	=
50 - Val de Saire	Présence de thrips dans six parcelles sur 56% des poireaux contre 54% la semaine dernière. Variable de 44 à 80% des plantes selon les parcelles.	=
76 - 27	Présence de thrips dans les deux parcelles sur 100% des plantes	=

Piégeage :

Les captures sont en nette diminution dans tous les bassins de production.

**Evolution du risque :**

Au vu des populations installées dans certaines parcelles et du temps sec annoncé, **le risque reste moyen** pour les variétés de fin d'été/automne.

Observez régulièrement vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

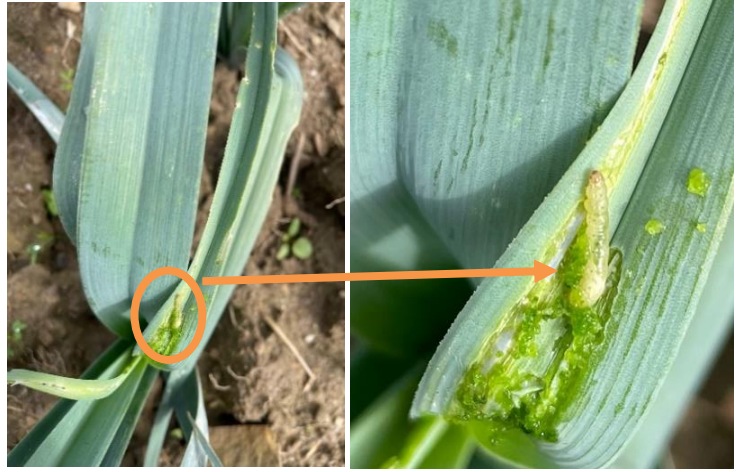
Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Teigne :

Observations :

Des chenilles de teigne sont signalées sur le secteur de Lingreville sur 20% des poireaux.

Chenille de teigne du poireau
(Biopousses)



Piégeage :

Teigne du poireau					
Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 35	Sem 36	Sem 37	Sem 38	Sem 39
27 – Val de Reuil	0	5	/	5	0
76 - Proche Rouen	0	0	0	0	0
50 - Surtainville	/	/	/	0	
50 – Val de Saire	0	3	0	0	0
50 - Créances	0	0	0	/	0
50 - Lingreville	0	3	0	0	0
50 – La Haye Pesnel	0	0	0	0	0

Evolution du risque :

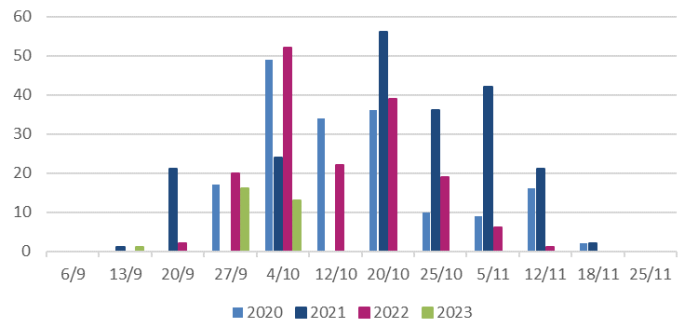
En présence de chenilles, **le risque est important sur le secteur de Lingreville**. Observez attentivement vos parcelles notamment celles où des captures ont été enregistrées récemment. Le risque débute dès la présence de chenilles.

Mouche mineuse *Phytomyza gymnostoma* :

Observations :

Des piqûres de nutrition sont toujours constatées en vallée de Seine sur ciboulette.

Nombre de brins de ciboulette avec piqûres de nutrition
vallée de Seine - automne



Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un filet anti-insectes (maille 0,8mm) durant les périodes de vol. Il faut veiller à ce que le feuillage ne touche pas le filet.

L'élimination des résidus après récolte et éviter le compost.

La rotation des cultures car cette mineuse est inféodée aux *Allium* uniquement.

Pour en savoir plus : <https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/mouche-mineuse-du-poireau>

Evolution du risque : le vol d'automne de la mineuse est en cours. **Observez** attentivement vos parcelles.

Rouille :

Observations :

	Situation	Tendance
14 - Calvados	Présence de rouille sur 4% des plantes.	=
50 - Mt St Michel	Absence de pustules récentes	=
50 - Créances	Présence de pustules dans deux parcelles dont une conduite en AB. Variable entre 48 à 100% selon les parcelles.	= à ↗
50 - Surtainville	Présence dans une parcelle sur 8% des poireaux.	=
50 - Val de Saire	Présence de taches sporulantes dans une parcelle sur 12% des poireaux.	=
76 - 27	Présence stable dans une parcelle sur 60% des poireaux.	=

Evolution du risque :

Présence plutôt stable dans les parcelles du réseau. **Le risque de développement est faible.** A suivre en fonction de la sensibilité variétale, des rosées et du créneau de production.

Gestion du risque :

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Alternaria / Stemphylium :

Observations :

Des symptômes d'alternariose sont signalés dans seize parcelles sur 2 à 40% des plantes avec en moyenne une tache par plante. Cette présence est plutôt stable.



Taches *Alternaria* / *Stemphylium*

Evolution du risque :

Des températures comprises entre 12 et 34°C, et une humidité élevée sont favorables au développement de ces maladies. Evolution à suivre en fonction de la présence de forte rosée, de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Gestion du risque :

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

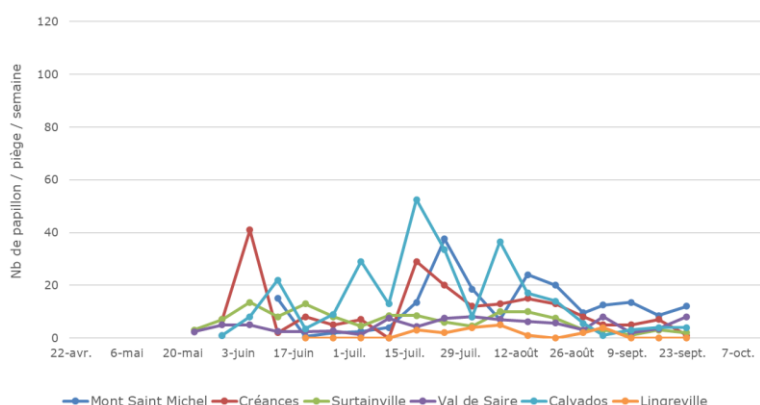
SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		2 parcelles	18 feuilles à proche récolte
14		5 parcelles	
50	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Mont Saint Michel	6 parcelles : 4 laitues + 2 frisées	
50	Créances	1 parcelle	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	4 parcelles	

Noctuelle :**Piégeage :**

Les captures sont faibles quel que soit le secteur.

Evolution des captures de noctuelle gamma
2023**Observations :**

	Situation	Tendance
76 - 27	Présence de chenilles dans les deux parcelles sur 12 à 24% des laitues.	↗
50 - Mt St Michel	La présence de chenilles est notée dans trois parcelles sur 2 à 16% des plantes. Cette présence de chenilles est essentiellement observée en parcelles d'Iceberg.	= à ↗
50 - Créances	Présence de chenilles sur 12% des laitues.	↗
50 - Surtainville	Absence de jeunes chenilles et/ou de pontes dans les parcelles.	=
50 - Val de Saire	Absence de jeunes chenilles et/ou de pontes dans les parcelles.	=
14	Présence de jeunes chenilles dans trois parcelles sur 4 à 12% des laitues.	=



Les chenilles et déjections présentes dans les pommes d'Iceberg.

Evolution du risque :

Hormis dans le nord Cotentin, des chenilles sont régulièrement observées dans les parcelles du réseau.

Observez régulièrement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles. Les conditions climatiques restent favorables et au vu de la présence en parcelle, **le risque est moyen selon les secteurs**. Evolution à suivre.

Puceron :

Observations :

La présence de pucerons *Nasonovia ribisnigri* est observée dans certaines parcelles.

	Situation	Tendance
76 - 27	Présence de colonies de pucerons dans les deux parcelles sur 12 à 56% des laitues.	=
50 - Mt St Michel	Absence de pucerons dans les parcelles.	↘
50 - Créances	Présence de pucerons dans une parcelle sur 24% des laitues.	↗
50 - Surtainville	Présence de pucerons dans une parcelle sur 8% des laitues.	↘
50 - Val de Saire	Absence de pucerons dans les parcelles.	=
14	La présence de pucerons est notée dans deux parcelles sur 4 à 12% des plantes.	= à ↘



Pucerons au cœur de laitue

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère en automne.



Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>



Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles restent favorables à leur développement. Le risque est **nul à faible** selon les secteurs.

Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Thrips :

Observation :

La présence est très faible dans les parcelles du réseau. Leur présence, en net recul, est constatée dans deux parcelles du Mont Saint Michel sur 4 à 12% des plantes.

Evolution du risque :

La pression est faible sur le secteur du Mont Saint Michel. Evolution à suivre avec la poursuite d'un temps sec. Surveillez les séries en début de pomaison.

Mildiou :

Observations :

Cette maladie est toujours observée dans tous les secteurs sur six parcelles du réseau. Le plus souvent les taches sont présentes sur les feuilles parées lors de la récolte.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5843/Salades-Biologie-epidemiologie>



Taches de mildiou récentes (*Bremia lactuace*) sur Iceberg

Evolution du risque :

L'inoculum est présent dans les bassins de production. **Le risque reste moyen.** Les longues périodes d'humectation des feuilles le matin (fortes rosées) sont particulièrement favorables aux infections. Surveillez vos parcelles, notamment les variétés sensibles et les stades proches de la récolte où l'humidité persiste.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Détruire les résidus, immédiatement après récolte pour limiter la présence de l'inoculum sur les séries suivantes.

Pourritures basales : Sclérotinia

Observations :

La présence de sclérotinia est toujours signalée dans une parcelle conduite en AB sur des laitues au stade récolte.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>

Evolution du risque :

En cas de conditions humides et de sols chauds, les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Le risque est inféodé à la parcelle pour le sclérotinia.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Bactériose du feuillage :

Observations :

Comme la semaine dernière, des symptômes de bactériose sont observés dans quatre parcelles du réseau (nord Cotentin et vallée de Seine).



Symptôme de bactériose

Evolution du risque :

Les bactéries apprécient les conditions chaudes et humides et affectionnent les fortes hygrométries consécutives aux pluies, aux orages et aux rosées, et aux irrigations par aspersion. Observez vos parcelles, **les conditions restent favorables.**

Gestion du risque :

Prophylaxie :

Il existe des différences de sensibilité variétale.

Notes nationales biodiversité :



B

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Le biocontrôle vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs